

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 299

Artikel: Féminisme politique aux Etats-Unis : une femme ministre ? - Trois nouvelles députées. - Dans les législatures d'Etats

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE..... Fr. 5.— ETRANGER... » 8.— Le Numéro.... » 0.25</p>	<p>DIRECTION ET RÉDACTION</p> <p>M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny Compte de Chèques I. 943</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest</p>	<p>ANNONCES</p> <p>12 insert. 24 insert La case, Fr. 45.— 80.— 2 cases, » 80.— 160.— La case 1 insertion: 5 Fr.</p>
---	---	--	---

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Féminisme politique aux Etats-Unis: J. GUEYBAUD. — Les femmes dans les Universités suisses: G. — Lettre de Roumanie: l'inauguration de la « Maison de la Femme » à Bucarest: C. CERKEZ; la princesse Cantacuzène: Rachel CHAIES. — Pour la Paix. — De ci, de là... — La pétition fédérale pour le suffrage féminin: I. Une profession de foi de la Ligue suisse des femmes catholiques. II. Le travail commence (à Genève; dans le canton de Vaud; dans le canton de Neuchâtel). — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton:* Variété, les femmes astronomes françaises: Marcel ROLAND. — *Illustrations:* Mrs. Ruth MacCormick, députée au Congrès fédéral des Etats-Unis; la princesse Alexandrine Cantacuzène.

Avis important

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés de Suisse qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1929, qu'ils peuvent le faire encore durant ce mois à notre compte de chèques postaux N° I. 943, et cela dans tous les bureaux de poste. Nous les prions instamment d'utiliser ce mode de paiement, qui est le plus pratique pour eux comme pour nous. (Prix de l'abonnement pour une année 5 fr. Prix de revient de l'abonnement pour une année: 6 fr.)

Nous saisissons cette occasion pour remercier très vivement tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont bien voulu, en réglant le montant de leur abonnement, se souvenir de cette différence entre le prix de revient et le prix officiel, ainsi que ceux qui ont pensé à joindre à leur versement les 5 centimes de taxe que nous coûte celui-ci.

Pour nos abonnés de l'étranger, le meilleur mode de paiement est le mandat-poste international. (Prix de l'abonnement: 8 fr. argent suisse.)

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Féminisme politique aux Etats-Unis

Une femme ministre ? — Trois nouvelles députées. — Dans les Législatures d'Etats.

La grande presse a annoncé — avec un point d'interrogation, il est vrai — que lorsque M. Hoover prendrait en main la présidence des Etats-Unis, le remaniement ministériel qui en résulterait comprendrait notamment l'attribution d'un portefeuille à une femme, Mrs. Ruth MacCormick. Ce ne serait d'ailleurs, de la part du nouveau Président, qu'un geste de reconnaissance pour l'intense activité déployée en sa faveur par les Associations féminines américaines, si bien que le mot *Hooverizing* (faisant campagne pour Hoover) a pris droit de cité dans la presse féministe des Etats-Unis !

Mrs. Ruth MacCormick est l'une des trois Ruth que ces récentes élections ont fait entrer au Congrès, donc à la Chambre des Etats-Unis: aussi a-t-on pu dire que ce prénom portait bonheur politiquement cette année (avis à toutes les homonymes des trois nouvelles députées !). Mais nous pensons que

les qualités spéciales et les talents particuliers de ces trois nouveaux membres du Congrès ont été aussi pour beaucoup dans leur succès. Toutes trois sont des femmes d'éducation et de charme, de prestige et d'expérience; toutes trois ont des opinions nettes basées sur une solide culture politique; toutes trois sont des femmes de situation indépendante, se consacrant à la politique par esprit civique. Et ce n'est pas seulement leur prénom qui leur est commun, car toutes trois sont veuves de date récente, et toutes trois sont mères de famille, Mrs. Ruth MacCormick, la future ministre, avec trois enfants de moins de quinze ans, et ses homonymes, Mrs. Ruth Bryan Owen, et Mrs. Ruth Pratt, avec une famille plus nombreuse, dont les aînés ont déjà fondé un foyer, si bien que ces deux députées, étant aussi grand-mères, peuvent réfuter par l'exemple l'argument si souvent avancé que seules les vieilles filles s'occupent de politique !



Cliché Mouvement Féministe

Mrs. Ruth MacCORMICK

Députée au Congrès des Etats-Unis et à laquelle il est question que M. Hoover remette un portefeuille ministériel.

Il est intéressant de se rendre compte comment toutes trois furent amenées à poser leur candidature au Congrès. Mrs. MacCormick a été de tout temps une ardente suffragiste, et son mariage avec un sénateur de l'Illinois, loin de l'écartier de ce genre d'occupations, l'en rapprocha au contraire. Elle a appris la politique comme d'autres apprennent une profession, et c'est à elle que l'on doit l'organisation du Club des femmes républicaines de l'Illinois, — ce qui ne l'a pas empêchée de s'occuper de philanthropie en utilisant sa ferme de Byron pour fournir du lait aux enfants et aux malades de Chicago, ni de gérer fort expertement elle-même la fortune considérable héritée de son père et de son mari. Sa campagne électorale a été supérieurement menée, méthodiquement organisée, précédée par quatre mois de correspondance, et comprend deux mois de propagande dans 100 sur 102 des districts de l'Illinois — ces deux districts ayant dû être laissés à l'écart seulement en raison de l'état déplorable des routes. Son esprit clair et meublé de connaissances utiles, elle l'a appliqué à exposer la politique comparée des Républicains et des Démocrates, les résultats obtenus par les deux partis, à citer des chiffres relatifs aux questions vitales du jour, à analyser des problèmes compliqués comme celui des tarifs douaniers, ou des dettes étrangères, ou de l'aide à l'agriculture, — ceci pour le grand soulagement de ceux qui n'y comprenaient goutte jusqu'alors. Et n'allez pas croire qu'une fois élue, elle s'est reposée: « et maintenant, au travail ! », s'est-elle écriée, comme si auparavant elle n'avait rien fait, en donnant des ordres à tout son état-major de collaboratrices pour un départ immédiat pour Washington, où elle tient à apprendre sans perdre de temps son nouveau métier de femme députée. M. Hoover, s'il réalise le geste qu'on annonce, trouvera en Ruth MacCormick une collaboratrice à qui parler!

Mrs. Ruth Bryan Owen, elle, a mené en Floride sa campagne électorale, parlant dans 600 réunions publiques, auxquelles elle est toujours arrivée avec une ponctualité mathématique, bien que devant parcourir 16 milles de côtes dans sa petite auto Ford surnommée *L'Esprit de la Floride*. Sa jeunesse, elle l'a passée aux Etats-Unis, dont elle suivit de près le mouvement politique; puis son mariage avec un officier anglais la fit vivre pendant des années à l'étranger. Pendant la guerre, elle fut infirmière dans un hôpital de Palestine, et, rentrée dans son pays, elle s'était présentée aux élections il y a deux ans déjà, et n'avait été battue que de 700 voix par son concurrent masculin.

Quant à Mrs. Pratt, c'est à New-York que son activité s'est logiquement et graduellement étendue du côté de la politique. Femme du chef d'une firme bien connue, et de ce fait riche et mondaine, une de celles qui « donnent le genre », elle s'était beaucoup plus occupée de philanthropie, comme il était de bon ton dans son milieu, que de suffrage. Puis, peu à peu, et surtout du fait de son activité dans un Conseil de la ville, la politique l'intéressa si vivement que sa campagne électorale n'a cédé en rien comme entrain, ardeur, talent d'organisation, à celles qu'ont menées d'autres femmes membres du Congrès.

Car actuellement, en plus des « trois Ruth », quatre autres femmes siègent à la Chambre, auxquelles leurs électeurs de la précédente législature ont ainsi renouvelé leur confiance. Ce sont: Mrs. Kahn (Californie), Mrs. Norton (New-Jersey), Mrs. Rogers (Massachusetts), et Mrs. Langley (Kentucky). C'est un beau septuor féminin, dont on peut attendre beaucoup au cours de cette nouvelle législature.

Dans les Parlements d'Etats (car pour employer une comparaison familière à nos lecteurs, chez nous, « les trois Ruth » siègeraient au Conseil National, et d'autres femmes pourraient en outre faire partie de nos Grands Conseils cantonaux), dans les Parlements d'Etat, les élections de 1928 ont montré une avance de l'élément féminin. 131 femmes au total ont été élues dans des Parlements d'Etat, contre 108 en 1926, et on ne compte plus maintenant que 8 Etats sur 48 qui n'aient pas envoyé des femmes siéger dans leur Législature ou leur Sénat. En outre, des femmes ont été réélues à des postes importants, comme, par exemple, Miss Florence Allen, qui va siéger pour une nouvelle période de six ans à la Cour suprême de Justice de l'Etat d'Ohio. Dans le Massachusetts, Mrs. Esther Andrews, nommée l'an dernier pour remplir un poste vacant au Conseil de gouvernement, vient d'être élue, cette fois, à une imposante

majorité à ce poste qui lui donne un contrôle sur toutes les nominations de fonctionnaires faites par le gouverneur, sur le budget de l'Etat, sur les recours en grâce, etc., etc. Enfin, une très forte proportion des femmes élues députées ou sénatrices d'Etat ont été réélues, ce qui est la meilleure preuve de la façon dont leur activité a été appréciée par leurs électeurs et leurs électrices.

J. GUEYBAUD.

Les femmes dans les Universités suisses

Parmi la floraison de publications de tout ordre qu'a suscitées la Saffa sur la participation des femmes aux différentes manifestations de notre vie nationale, il faut citer tout spécialement ce beau volume¹, publié sous les auspices de l'Association suisse des Femmes universitaires, et qui, lui, au moins, et comme il convient à une œuvre scientifique, a fait la part égale entre nos deux langues nationales, et a tenu compte du rôle des femmes en ceci comme en deçà de la Sarine — ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas pour toutes les monographies de la Saffa. Et c'est aussi la première publication d'ensemble que nous trouvions sur ce sujet, bien que le modèle de cette monographie ait été sans doute fourni par la plaquette parue en 1925, à l'occasion de l'Exposition du Travail féminin à Genève: *Les études féminines à l'Université de Genève*, dont notre journal a dit en son temps tout le bien qu'il en pensait², et à laquelle nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient plus de détails sur ce sujet spécial.

Si la cause de l'accès des femmes aux études universitaires est maintenant gagnée en Suisse comme ailleurs, on ne peut cependant pas dire encore que la femme suisse ait déjà largement prouvé qu'elle est apte à fournir des travaux scientifiques d'ordre supérieur; mais il paraît très probable que cette tâche est réservée à la génération actuelle, qui n'a pas eu, comme sa devancière, à user ses forces pour combattre les innombrables difficultés s'opposant, à ses études d'abord, à l'exercice d'une carrière libérale ensuite. C'est donc un problème d'ordre féministe aussi bien qu'économique ou social, qu'étudie ce volume, sur la base de statistiques précises fournies par différentes collaboratrices, et comme tel, une place lui est toute marquée dans les colonnes de ce journal.

C'est l'Université de Zurich, qui, la première de toutes les Universités suisses, a, dès 1867, tranché la question de l'admission des femmes aux études universitaires; et l'on peut dire qu'elle l'a fait à l'honneur, tant du gouvernement zurichois d'alors, que de l'Université et des étudiantes elles-mêmes. C'est ce qui ressort clairement des *Actes universitaires* publiés en annexe de l'étude attachante consacrée par M^{me} E. Forrer-Gutknecht, Dr en philosophie, à l'Université des rives de la Limmat; quelques étudiantes, déplorant que les cours universitaires fussent envahis par des jeunes filles trop jeunes pour en profiter véritablement, et sans préparation secondaire suffisante, adressèrent, sous la direction de M^{lle} Vögtlin (plus tard M^{me} Heim-Vögtlin, la première femme médecin zurichoise), une pétition au Recteur, demandant plus de rigueur dans les conditions d'admission, démarche qui montre le souci des véritables travailleuses de maintenir élevé le niveau des études féminines. Par un scrupule peut-être exagéré, mais des plus honorables, le Conseil d'Etat répondit négativement à cette requête qui lui avait été transmise par l'Université, ne voulant pas créer des mesures d'exception qui ne s'appliqueraient qu'aux femmes! Il faut lire aussi dans ces *Actes* la protestation énergique qu'éleva, en 1872, au nom de l'Université de Zurich, Gottfried Keller, alors recteur, contre l'interdiction promulguée par le gouvernement russe aux ressortissantes de son pays de continuer leurs études à cette Université, et cela sous les prétextes les plus calomnieux. Ce sont là des pages d'histoire qu'il est utile de se remémorer.

C'est la même année (1872) qu'une femme fut immatriculée

¹ *Les études des femmes dans les Universités suisses*, 1 vol., 7 fr. Rascher et C^{ie}, éditeurs, Zurich, 1928.

² Voir notre numéro 216.